

SOUTIEN AUX PERSONNELS DE L'ALIP DU PORT : L'UFAP UNSa JUSTICE CLAQUE LA PORTE DU COPIL RPS !

SPIP 974

Saint-Denis, le 29/09/2026

Hier, lundi 28 septembre 2026, se tenait un Comité de pilotage consacré aux risques psychosociaux (COPIL RPS) au SPIP de la Réunion. Pour rappel, ce comité de pilotage a notamment vocation à prévenir les risques psychosociaux au sein du SPIP 974 et de l'ensemble de ses ALIP. À travers notamment sa cellule de veille, **il doit permettre d'identifier les situations de vulnérabilité, de traiter les signaux d'alerte et, surtout, d'apporter des réponses concrètes aux personnels confrontés à des situations susceptibles d'altérer leurs conditions de travail et leur santé.**

À l'occasion de ce COPIL, l'UFAP UNSa Justice a tenu, dès ses propos liminaires, à rappeler l'Administration à ses propres engagements.

Notre organisation syndicale, **s'est notamment fait l'écho des signaux d'alerte lancés par les personnels de l'ALIP du Port – milieu fermé, confrontés à une charge de travail considérable et à des sollicitations institutionnelles toujours plus pesantes.**

L'UFAP UNSa Justice a notamment dénoncé les demandes intempestives de rapports adressées aux personnels au-delà de 18 heures, alors même que les agents concernés avaient accompli leur quotité horaire de service.

Sur ce point, **nous avons clairement dénoncé le manque de courage d'un encadrement qui, plutôt que d'assumer ses responsabilités face à l'autorité judiciaire, préfère reporter la pression sur les personnels, jusqu'à exiger d'un agent qu'il produise un rapport alors que sa journée de travail est terminée et au mépris de son état de santé.**

Pour l'UFAP UNSa Justice, ces pratiques sont inadmissibles ! Elles ne pouvaient être passées sous silence dans une instance précisément chargée de prévenir les risques psychosociaux.

Mais quelle ne fut pas notre surprise de constater, à la réaction de l'Administration, que celle-ci semblait découvrir des éléments pourtant signalés par les personnels depuis plus de dix jours ! UN SCANDALE ! Quand le mépris rencontre l'indifférence, plus rien n'étonne l'UFAP UNSa Justice !

Comment prétendre prévenir les risques psychosociaux lorsque les signaux d'alerte lancés par les agents ne remontent même pas jusqu'au siège ? Pour l'UFAP UNSa Justice, une chose est claire : L'Administration ne peut pas mettre la M.... sous le tapis et prétendre ensuite que la pièce est propre !

Face à cette situation, et en responsabilité comme en soutien à nos collègues de l'ALIP du Port, **l'UFAP UNSa Justice a pris ses responsabilités : NOUS AVONS CLAQUÉ LA PORTE DU COPIL RPS !**

Notre organisation a d'ores et déjà indiqué à l'Administration **qu'elle refuserait de siéger de nouveau au sein de ce COPIL tant qu'une réponse concrète et à la hauteur des enjeux ne sera pas apportée aux personnels de l'ALIP du Port.** Nos collègues méritent du respect. Ils méritent d'être entendus. Ils méritent de la considération et de la bienveillance. Et surtout, ils méritent que leurs alertes soient prises au sérieux et donnent lieu à des actes !

Les représentants UFAP UNSa Justice au SPIP 974

